

Alain Orsoni

Le réquisitoire de la ligue des droits de l'homme et des avocats contre la Jirs

Paru aujourd'hui, jeudi 25 mars 2010



Photo : Pierre-Antoine Fournil

Une vingtaine de personnes a assisté à la conférence de presse qui se tenait hier à Ajaccio au Café de Paris. André Paccou, le président de la ligue des droits de l'homme a notamment lancé un appel aux élus.

Nouvel épisode dans l'affaire Alain Orsoni. Il s'ouvrait hier à Ajaccio au *Café de Paris* à l'occasion d'une conférence de presse, pour un chapitre qui a sonné comme un réquisitoire contre les juridictions interrégionales spécialisées (Jirs). A la tribune, André Paccou, le délégué en Corse de la ligue des droits de l'homme (LDH) monte au créneau pour fustiger une « *justice où l'exception devient la règle.* » Symptôme de ce malaise selon lui, le cas Alain Orsoni. « *Cela est choquant et révoltant, il en est à son 21^e jour de grève de la faim, mais il se trouve toujours devant le silence du magistrat* », a-t-il soulevé. Non sans une pointe d'ironie : « *Je sais que l'on meurt facilement dans les prisons françaises...* » L'inquiétude de la Ligue est de voir surgir des « dérives » au sein du système judiciaire.

« L'agonie d'un homme est l'agonie des droits de l'homme »

A ses côtés, Stéphane Orsoni s'exprime au nom de la famille. « *Personne ne s'inflige de tels tourments par stratégie : la grève de la faim est un acte d'une violence extrême tourné contre soi-même* », a indiqué le frère d'Alain Orsoni. « *C'est un cri qu'il adresse à tous ceux qui se refusent à l'agonie d'un homme qui est la lente agonie des droits de l'homme* », s'est-il indigné, tout en réclamant « *la vérité et la justice.* » A sa droite, Léon Luciani, le président par intérim de l'ACA a confirmé la détermination de l'ancien leader nationaliste « *d'éveiller les consciences.* » Tout en signalant vouloir mettre un terme aux rumeurs : « *Son seul objectif était d'achever le travail de notre ami Michel Moretti pour le club* », a-t-il souligné.

Un « fichier occulte interne »

Sans leurs robes, mais avec autant de fougue, Mes Philippe Gatti et Camille Romani montaient au créneau contre la Jirs. « *C'est le fruit des lois Perben II de mars 2004 qui dit produire une véritable révolution culturelle* », s'enflamment les pénalistes. Comment ? « *En réunissant magistrat instructeur, parquet et services de police afin de partager des renseignements officieux sans les communiquer à la défense* », éructe Me Gatti. Tout en avançant le spectre de « l'outil information. « *S'agit-il d'un fichier occulte interne à la Jirs, au mépris de la législation ?* » Sous la véranda de l'établissement, l'avocat « en colère » se veut aussi pédagogue. En informant presse et opinion publique sur ces « *atteintes aux droits élémentaires de la défense.* » Citant à grands renforts de feuillets communiqués et articles... Le jugement est sans appel : il ne peut dans ces conditions avoir de « *procès équitable.* » Le collectif entend pourtant faire bloc. Et s'arrime à l'affaire Orsoni « *qui intéresse les médias bien que d'autres cas existent.* » « *Nous allons interpeller les élus car ils ne peuvent rester aveugles à ce qui se passe avec la Jirs mais aussi dans le cadre de l'antiterrorisme qui a placé l'an dernier 100 personnes en garde à vue* », a embrayé André Paccou. Donnant rendez-vous aujourd'hui, en début d'après-midi pour une distribution de tracts devant les grilles de l'Assemblée de Corse. Et vendredi au Palais des congrès d'Ajaccio pour une conférence.

Paul Ortoli